

Lyon, le 06 septembre 2018



Rectorat

Téléphone
04 72 80 60 09
Courriel
ipr@ac-lyon.fr

92 rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07

www.ac-lyon.fr

Catherine Barruel-Khodja,
Gwenaëlle Hergott,
Marie-Laure Jalabert,
Christine Lauer,
Catherine Vercueil,

IA-IPR d'Histoire-Géographie
Académie de Lyon

Objet: Lettre de rentrée - Histoire-Géographie - septembre 2018

Chères et Chers collègues,

Après des congés bien mérités, nous vous souhaitons une très bonne rentrée 2018.
Bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans notre académie.
Félicitations à tous les lauréats de concours à qui nous souhaitons une belle première année.
Un grand merci aux tuteurs qui accompagnent cette année les personnels stagiaires.

Nous saluons l'investissement de chacune et chacun dans la mise en œuvre des programmes et le déroulement des examens du brevet des collèges et du baccalauréat.

L'équipe des IA-IPR est complétée cette année par l'arrivée sur un poste de faisant fonction de Madame Catherine Barruel Khodja.

Messieurs Frédéric Fouletier et Loïc Doléans ainsi que Madame Sylvie Binche restent chargés de mission d'inspection.

Madame Véronique Julien lauréate du concours d'IA-IPR a rejoint l'académie de Clermont-Ferrand, Monsieur Franck Thénard Duvivier a été nommé IA-DAASEN dans l'académie de Créteil.

1. Des réajustements pour les programmes de cycles 3 et 4, en particulier pour l'EMC

Le BO n°30 du 26 juillet 2018 propose des réajustements de programmes : les volets 1 et 2 ont été légèrement modifiés, mais ce sont surtout les programmes de lettres et de mathématiques qui ont été ajustés. En ce qui concerne nos enseignements, ce sont les programmes d'EMC pour les cycles 3 et 4 qui gagnent en lisibilité : centré sur l'acquisition de la citoyenneté « *qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République* » art L111-1 code de l'éducation, le programme est travaillé par compétences du cycle 2 au cycle 4 en conservant les quatre cultures (culture de la sensibilité, culture de la règle et du droit, culture du jugement,

culture de l'engagement) mais il se décline systématiquement selon trois entrées : respecter autrui ; acquérir et partager les valeurs de la République ; construire une culture civique.

Les ressources publiées l'an dernier sous le titre « Travailler les compétences du socle commun et en évaluer le niveau de maîtrise » (<http://eduscol.education.fr/cid114859/evaluation-socle-histoire-geographie.html>) sont toujours valables.

Les EPI qui s'inscrivent toujours dans le cadre des programmes disciplinaires et ne sont certes pas réservés à l'histoire-géographie, n'ont plus ni thématique (les anciennes thématiques pouvant être conservées ou non), ni nombre imposé. Ils peuvent être mis en place dès la classe de 6^{ème}, sachant que chaque élève doit en avoir fait au moins un au terme du cycle 4. Ils contribuent, par l'interdisciplinarité, à ouvrir nos élèves sur le monde et à travailler « en lien » les disciplines et les compétences.

Diplôme national du brevet

Nous vous rappelons que les sujets du DNB 2018 sont en ligne sur le site eduscol qui a vocation à s'enrichir : <http://eduscol.education.fr/cid60618/preparer-le-dnb-avec-les-sujets-zero-et-les-annales.html>.

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que l'EMC fonctionne en tant que programme de cycle et que pour l'exercice 3 de l'épreuve du DNB (Mobiliser les compétences de l'EMC, sur 10 points), l'évaluation des acquis des candidats peut porter sur toute question des TROIS ANNEES du cycle 4.

1- Au lycée.

- L'année 2018 est celle de l'ouverture de la réforme du lycée général et technologique ainsi que de la voie professionnelle. Si une nouvelle organisation des enseignements et de nouveaux programmes sont prévus en 2019, quelques modifications interviennent déjà en classe de seconde. Les tests de positionnement, en français et mathématiques, vont permettre d'affiner les besoins des élèves. Toutefois, l'accompagnement personnalisé concentré sur la maîtrise de l'expression écrite et orale permet à toutes les disciplines de s'y inscrire. Le travail mené sur le cycle 4 par les enseignants d'histoire-géographie, peut ici se poursuivre en toute légitimité.

- La liste des thèmes relative aux travaux personnels encadrés, parue dans la **note de service n° 2017-134 du 31 juillet 2017** (BO du 24-08-2017), reste en vigueur pour l'année scolaire 2018-2019.

Pour rappel,

	Série ES	Série L	Série S
Thèmes communs	Agir pour son avenir L'aléatoire, l'insolite, le prévisible Individuel et collectif		
Thèmes spécifiques	La mondialisation Les inégalités L'argent	Frontière(s) Le jeu Lumière, lumières	Transports et transferts Structures Matière et forme

Les fiches pédagogiques sont à la disposition des enseignants et des élèves. Elles proposent, pour chaque thème au programme, des **axes de recherches** et des **pistes de travail** : <http://eduscol.education.fr/cid47789/definition-et-themes-nationaux-des-tpe.html>

Nous vous rappelons la richesse du portail national d'histoire-géographie qui recense toutes les ressources et les actualités de nos disciplines : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/>

2- L'inspection pédagogique régionale :

Les secteurs et domaines d'inspection ont été légèrement redistribués :

Madame Barruel Khodja	Madame Hergott	Madame Jalabert	Madame Lauer	Madame Vercueil
LOIRE SUD (sauf Saint-Etienne, La Ricamarie, Le Chambon Feugerolle) LYON OUEST (sauf Lyon 2, 5, 9) MONTS DU LYONNAIS (Sauf Amplepuis, Thizy, Tarare, Saint Bel, Cours-la-ville) LYON EST (3 ^e , 7 ^e , 8 ^e , Feyzin)	LYON NORD LYON 2 AIN EST LOIRE CENTRE	AIN OUEST BEAUJOLAIS VAL DE SÂONE LYON NORD EST (sauf les 4 collèges de Vaulx- en-Velin)	LOIRE SUD (Saint-Etienne, la Ricamarie, le Chambon-Feugerolle) LYON 9 Collèges de VAULX EN VELIN et de VENISSIEUX RHONE SUD MONTS DU LYONNAIS (Amplepuis, Thizy, Tarare, Saint Bel, Cours la ville)	LOIRE NORD AIN SUD LYON 5 RHONE SUD EST
	DNL anglais espagnol BACHIBAC	DNL allemand, arabe, italien ABIBAC ET ESABAC		

Depuis la rentrée scolaire 2017, notre ministère s'est aligné sur l'ensemble de la Fonction Publique en termes d'évaluation des personnels. C'est le PPCR (parcours professionnel, carrières et rémunérations), dont les enseignants ont plus particulièrement retenu les rendez-vous de carrière, qui se substitue aux traditionnelles inspections. Au nombre de trois dans la carrière d'un titulaire, ces rendez-vous de carrière ont l'avantage d'assurer la régularité des inspections pour tous. Ils sont fixés au cours du 6^e, du 8^e et du 9^e échelons. Au-delà d'un focus sur une observation ponctuelle en classe, ils mettent en perspective l'ensemble de la carrière passée et future. C'est pourquoi des documents invitent les enseignants concernés à préparer ces entretiens (et notamment les annexes 3 et 4 du guide sur les rendez-vous de carrière disponibles en ligne à l'adresse suivante : http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf).

L'autre volet du PPCR est l'accompagnement dont peuvent bénéficier les enseignants tout au long de leur carrière, indépendamment d'éventuelles difficultés. Entrent dans ce cadre, toutes les formations individuelles ou collectives, institutionnelles ou non, les réflexions professionnelles, toute démarche personnelle au bénéfice du développement professionnel et bien sûr les visites-conseils.

Les inspections, comme les visites d'accompagnement prennent appui sur le **référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation** (Bulletin Officiel n°30 du 25 juillet 2013).

Nous vous recommandons d'en prendre connaissance dans son intégralité et vous rappelons la première compétence qui est de « faire partager les valeurs de la République », qu'il s'agisse notamment de laïcité et de l'égalité entre les filles et les garçons.

Lors de nos visites comme dans celui des rendez-vous de carrière, il nous semble pertinent d'avoir accès à tous les documents que vous jugerez utiles pour faciliter notre compréhension de votre travail dans la classe et dans l'établissement.

Nous nous autorisons à venir vous rencontrer sur toutes les situations de classe qui mobilisent nos disciplines (EMC, AP, EMI, TPE, enseignements d'exploration, etc...).

3- La communication dans notre académie

Une nouvelle venue

Nous avons le plaisir de vous informer de la naissance de notre revue disciplinaire numérique *Can@bae*, dont le premier numéro est sur le thème de l'Antiquité. Cette revue a pour ambition de faire le lien entre les savoirs disciplinaires, leur didactique et les pratiques pédagogiques. Nous espérons 3 numéros annuels. Le numéro 2 portera sur la géo-prospective. Nous vous en souhaitons bonne lecture et attendons vos commentaires. Nous remercions chaleureusement le groupe numérique disciplinaire et les intervenants qui ont œuvré pour notre plus grand plaisir.

Les communications par mail :

Dans un environnement qui a tendance à gommer les frontières entre vie professionnelle et vie privée, souvent au détriment de cette dernière, il est important d'être vigilant dans ce domaine. Les communications professionnelles se font exclusivement à l'aide de **l'adresse courriel académique dont dispose chaque enseignant, quel que soit son statut administratif**. Il est donc indispensable que chacun active la sienne. La gestion de cette messagerie professionnelle est simplifiée par la possibilité de renvoyer automatiquement les messages sur la messagerie de votre choix. **Attention, les services du rectorat ne traitent pas les messages arrivés par messagerie personnelle.**

Pour une première activation, connectez-vous à l'adresse suivante :

<https://bv.ac-lyon.fr/infocompte/>

Vous aurez besoin de votre NUMEN et de votre date de naissance.

Moins intrusif que le téléphone, la messagerie laisse aux destinataires le droit à la déconnexion, le soir et le week-end, mais aussi la possibilité à l'expéditeur d'envoyer des mails à sa convenance.

Désormais, les courriels sont des pièces juridiquement recevables au même titre que les courriers traditionnels. Nous ne pouvons donc que vous recommander de veiller à la forme que vous leur donnerez ainsi qu'à la teneur des propos.

Le numérique

Nos disciplines participent à la construction de compétences mobilisant le numérique que ce soit par ses outils propres ou dans l'éducation à un esprit critique. Nous sommes donc tout à fait fondés à nous impliquer

dans toute action, projet, enseignement en lien avec ces compétences EMI (éducation aux médias et à l'information), ICN (informatique et création numérique) en première et terminale.

Dans le cadre de la réforme du lycée, un nouvel enseignement est installé pour tous les élèves dès la seconde -sciences numériques et technologies. A celui-ci s'ajoutera - à partir de 2019- un parcours de spécialité en première et terminale, numérique et sciences informatiques. Nos disciplines ont plus que jamais un rôle fondamental à jouer dans l'éducation à l'esprit critique et le regard qu'elles peuvent construire sur la société du numérique. Il nous faudra faire valoir cette dimension essentielle, dans l'esprit de ce qui a été mis en place dans le cadre de l'option ICN en première et terminale non scientifiques.

Dans la continuité du chantier engagé dans le cadre du plan numérique pour l'école, plusieurs formations spécifiques sont inscrites pour l'année 2018-2019 au PAF, soit sur inscription individuelle soit à public désigné.

4- Discipline non linguistique

L'histoire-géographie est l'une des disciplines non linguistiques enseignées en section européenne. Dans l'académie de Lyon, les sections concernent l'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand et l'arabe (répartition du suivi des sections par les inspectrices dans le tableau plus haut).

Nous remercions d'avance les nouveaux collègues de l'académie qui possèdent cette qualification mais qui n'exercent pas en DNL de communiquer leurs coordonnées ainsi que leur établissement de rattachement et la langue concernée.

Nous vous rappelons l'adresse académique du/de la professeur.e coordonnateur/trice pour chaque langue :

En allemand: herve.tugaut@ac-lyon.fr
En anglais : audrey.ferlut@ac-lyon.fr
En espagnol : pablo-jose-emma.martin-paneda@ac-lyon.fr
En italien: caroline.morel@aclyon.fr

Nous attirons votre attention sur la nécessité de nous prévenir en cas de difficultés liées à l'enseignement en DNL (absence et remplacement à envisager, menace sur la pérennité de celle-ci). Enfin, à ce jour, nous n'avons pas d'informations précises sur l'organisation de cet enseignement dans le cadre de la réforme du baccalauréat.

Certification complémentaire DNL

Une procédure de recrutement en vue de l'obtention de la certification complémentaire permettant d'enseigner en DNL est ouverte à l'échelon académique.

L'appel à candidature paraît tous les ans au B.I.R. (bulletin d'informations rectorales, <http://www.ac-lyon.fr/pid31964/bulletin-informations-rectorales.html>) en général en octobre. Une information via la liste de diffusion disciplinaire vous parviendra en temps utile.

Le programme académique limitatif pour la classe de terminale est en ligne sur le site Can@bae à l'adresse suivante :

www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/ecrire/?exec=article&id_article=1208

Les formations en DNL sont à public désigné. Si vous enseignez en section européenne ou orientale, vous serez convoqués par les inspectrices selon les langues de section.

5- La formation dans notre académie

Nous vous incitons fortement à vous inscrire à des **actions individuelles proposées au Plan Académique de Formation (PAF)** disciplinaires et transversales (notamment en action éducative, en numérique, en éducation au développement durable, sur la question de l'égalité fille-garçon ou bien encore en éducation prioritaire).

La date limite d'inscription est fixée au 22 septembre 2018

Actions académiques

Une série de manifestations ont lieu dans notre académie et concernent particulièrement nos disciplines :

Les mercredis de l'université Lyon 3 sont reconduits. Le programme des conférences est stabilisé en géographie et s'enrichira peu à peu en histoire.

Histoire :	Géographie
<ul style="list-style-type: none"> • Les 10 et 17 octobre : deux conférences de Sophie de Beaune: « Jalons pour l'enseignement de la Préhistoire en classe de 6^{ème} ». • 14 novembre: Muriel Salle: « La République de Marianne, une République sans les femmes ». • 30 janvier, Nicolas Carrier : « La domination seigneuriale au Moyen âge ». • 20 mars: Sylvène Edouard: « L'empire de Charles Quint ». 	<ul style="list-style-type: none"> • 21 novembre Pascal Clerc : « Du monde des élèves à la compréhension du Monde : quels concepts et quelles pratiques en cours de géographie ? » • 19 décembre : Anne Adélaïde Lascaux : « Apprendre là-bas, cultiver ici : la recomposition des paysages agricoles méditerranéens au prisme des migrants marocains ». • 16 janvier : Judicaelle Dietrich: « Conflits d'aménagement dans un espace périurbain: le cas de la lutte contre l'A45 ». • 13 février, Marie Bonte, une approche géographique des conflits au Proche Orient : « les échelles de la Guerre Civile Libanaise (1975 - 1990) ». • 6 mars, Pauline Iosti : « Santé, inégalités et enjeux d'aménagement : l'exemple de Sao Paulo. »

Comme l'an passé, les inscriptions sont recueillies par le secrétariat des IA-IPR à partir du 24 septembre : ipr@ac-lyon.fr

La journée de l'APHG aura lieu le jeudi 24 janvier, sur la thématique « les idées reçues en Histoire ». L'inscription se fait via le plan de formation académique.

Le RIZE de Villeurbanne propose deux expositions :

- l'exposition « Réfugiés » (du 24 septembre-19 octobre à l'hôtel de Ville de Villeurbanne) conçue par Arte et Lyon BD festival. Des visites à destination des publics scolaires seront proposées le matin entre 9 h et 12 h sur réservation. Renseignements et inscription par mail auprès du Rize : lerize@mairie-villeurbanne.fr

- l'exposition « Nous et les autres, des préjugés au racisme » (du 5 au 24 novembre à la Maison du Livre, de l'Image et du Son de Villeurbanne) conçue par le Musée de l'Homme. Des visites guidées sont proposées auprès des établissements scolaires et partenaires sociaux culturels sur demande par e-mail : reseau.traces@gmail.com. Une soirée de formation à la médiation autour de l'exposition par la commissaire de l'exposition Carole Reynaud-Paligot est prévue le 5 novembre de 17 h à 20 h à la Mlis sur réservation.

Action de formation avec le Mémorial de la Shoah

Dans le cadre d'un partenariat affirmé par une convention, l'action de formation avec le Mémorial de la Shoah est reconduite cette année. Elle aura lieu du jeudi 14 au dimanche 17 mars 2019 sous la forme d'un voyage d'étude à Auschwitz et Cracovie. Un appel à candidature, conjointement lancé par la DAAC et les IA-IPR, vous sera adressé début novembre, sous couvert de votre chef d'établissement.

Rappelons qu'une rubrique abritant des ressources sur cette thématique est consultable sur le site académique dans l'onglet services éducatifs et que Fabrice Romanet, correspondant du mémorial dans notre académie se tient à votre disposition pour toute information à ce sujet.

Actions au plan national

- la 29^e édition du Festival International de Géographie de Saint-Dié aura lieu les 5, 6 et 7 octobre 2018 sur le thème "La France demain", avec les Pays nordiques comme pays invités (<http://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/>)

- les Rendez-Vous de l'Histoire auront lieu du 10 au 14 octobre 2018 sur le thème : « la puissance des images » (<http://www.rdv-histoire.com/>)

Nous signalons que certains ateliers de ces deux manifestations seront animés, comme depuis quelques années, par des collègues de notre académie.

- les Journées de l'économie (JECO) se dérouleront cette année à Lyon, du 6 au 8 novembre 2018 ; vous pouvez vous inscrire directement sur le site : www.journeeseconomie.org

-Le Festival de l'histoire de l'art de Fontainebleau aura lieu du 7 au 9 juin 2019. Le Peuple et la Scandinavie seront à l'honneur.

DES CONCOURS SCOLAIRES AVEC NOS ELEVES

La transmission des valeurs de la République prend du sens quand les élèves s'investissent dans des projets. Pour connaître les différentes actions éducatives, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Eduscol. L'équipe des IA -IPR relaie également un certain nombre d'actions par le biais de la liste de diffusion et parfois par une parution au B.I.R (bulletin d'informations rectorales : <http://www.ac-lyon.fr/pid31964/bulletin-informations-rectorales.html>). L'éventail des manifestations et des concours est très large. Nous souhaitons cependant attirer particulièrement votre attention sur :

- le **Concours National de la Résistance et de la Déportation**. Le thème retenu pour l'année scolaire 2017-2018 est « Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. Espaces et histoire ». Nous rappelons la richesse du site hébergé par Canopé (<https://www.reseau-canope.fr/cnrd/site>) sur lequel des ressources sont proposées régulièrement pour préparer au mieux ce concours.

Vous trouverez des pistes très pertinentes sur le site internet du **Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation (CHRD)** (www.chrd.lyon.fr) et sur les sites du **Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire**, la **Maison d'Izieu**, le **Mémorial Montluc**, ou encore le **Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain** à Nantua.

N'hésitez pas également à travailler avec vos élèves en collaboration avec les services des archives départementales.

Par ailleurs, les services de l'**Office national des Anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)** proposent, dans chaque département, des expositions itinérantes, et des ressources utiles. Voici leurs coordonnées :

- ONACVG de la Loire Maison de l'Armée, 31, rue Voltaire, 42014 Saint-Etienne 04 77 91 14 18

- ONACVG de l'Ain, 3, rue Brillat-Savarin, Bourg en Bresse, 04 74 21 09 95

- ONACVG du Rhône, 3-5 rue Louis Vitet, Lyon, 04 78 27 15 61

- **Prix du Trinôme académique de Lyon 2018** : dans le cadre de l'attribution de son prix qui récompense le travail collectif d'une classe ou d'un groupe d'élèves portant sur des questions de « Défense et sécurité ». Un courrier décrivant l'appel à projet ainsi que le thème et les modalités de participation sera adressé aux établissements scolaires en ce début d'année. Vous pouvez également consulter le site du Trinôme : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/trinome-academique/>

- Depuis un certain nombre d'années, le **fonds Annie et Charles Corrin** décerne un prix pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah. Cette distinction sera remise au lycée Louis le Grand le mardi 29 janvier 2019. Ce prix récompense une initiative pédagogique visant à développer l'étude et l'enseignement de cette période. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.prixcorrin-fsju.org, la date limite d'inscription étant fixée au 16 novembre 2018.

La commémoration du **centenaire de la Grande guerre** demeure d'actualité pour cette année scolaire puisque l'année 2018-2019 est marquée par les temps forts du 11 novembre et de la signature des traités de paix en juin 2019. Le **portail internet de la Mission du Centenaire** (<http://centenaire.org/fr>) propose un espace pédagogique précieux. Le comité académique du Centenaire poursuit ses missions : encourager et coordonner les manifestations et les projets académiques relatifs à la Première Guerre mondiale, sélectionner les projets d'établissement ou de classes les plus remarquables pour les transmettre à la Mission du Centenaire pour labellisation. La 7ème campagne de labellisation a eu lieu de manière anticipée en fin d'année scolaire dernière, il n'y aura donc pas de nouvel appel à projet.

- Nous vous annonçons la création d'un concours de géographie. Le Comité National Français de Géographie (CNFG), en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, lance un concours intitulé « Olympiades de géographie ». Constitué de plusieurs épreuves, il constitue l'étape de sélection de l'équipe nationale française pour les Olympiades internationales de géographie (OIG).

Au-delà de cette inscription dans le cadre des OIG, il s'agit de mieux faire connaître la géographie en montrant son intérêt et sa variété tout en permettant un nouveau type d'articulation, à la fois scientifique et convivial, entre secondaire et supérieur. Ces Olympiades sont un outil pour permettre des pratiques pédagogiques innovantes et pour fédérer, autour de projets originaux, des équipes, des établissements, des académies. Les inscriptions ont lieu du 13 novembre au 4 décembre. Pour tout renseignement complémentaire, contactez gwenaelle.hergott@ac-lyon.fr.

Comme tous les ans, différents concours sont proposés autour des thématiques de l'éducation au développement durable et à la solidarité internationale, en partenariat avec les collectivités ou des acteurs institutionnels ou associatifs. Ces concours sont des leviers à ne pas négliger en faveur du travail des compétences, du renforcement de l'estime de soi et de la persévérance scolaire.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur le site académique EDD (<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/edd/>) ou contacter la chargée de mission, madame Karine Marteau (Karine.Marteau@ac-lyon.fr)

DE NOUVEAUX ENSEIGNANTS A ACCOMPAGNER

Les stagiaires lauréats de concours externes, internes, réservés et par liste d'aptitude sont accueillis dans les établissements et accompagnés par des tuteurs ou tutrices expérimentés.

Pour ceux rattachés à Lyon 2 et Lyon 3, les jours de décharge (afin de suivre les formations à l'ESPé) sont le mardi et vendredi.

Dans la Loire, les jours de décharge sont le mercredi et jeudi.

Dans le cadre du tutorat mixte, chacun de ces professeurs est accompagné durant l'année de stage par un tuteur de terrain et par un tuteur universitaire désigné par l'ESPE en complément de la formation.

Nous remercions vivement les enseignants qui assument cette charge de tutorat.

Comme l'an dernier les étudiants inscrits en master 1 seront accueillis par certains d'entre vous en classe selon les modalités suivantes :

- Un stage filé du 19 novembre 2018 au 1^{er} février 2019 : les stagiaires seront en établissement le mardi (université Lyon 3) ou le vendredi (université Lyon 2 et Jean Monnet à Saint-Etienne).
- Un stage massé du 18 au 29 mars (pour les étudiants de Jean Monnet), et du 29 avril au 10 mai 2019 (pour les étudiants de Lyon 2 et de Lyon 3).

Nous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous une année enrichissante et vous remercions d'accompagner si bien la réussite des élèves.

Les IA-IPR d'Histoire et Géographie

Catherine Barruel-Khodja

Gwenaëlle Hergott

Marie-Laure Jalabert

Christine Lauer

Catherine Vercueil-Simion